

# 30<sup>c</sup> Journal du Lot 30<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements.....	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TELEPHONE 31 COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Utile rappel

Il faut bien revenir sur des choses souvent dites puisqu'elles n'ont pas été comprises partout et que le voyage en Languedoc du Maréchal Pétain les remet dans une valeur de premier plan !

On trouve encore ici et là de braves gens relativement privilégiés dans la zone libre qui n'ont pas pris assez conscience du sort auquel ils ont échappé pour comprendre que si Pétain n'avait pas su faire à temps — juste à temps — la part du désastre, c'est la France entière qui eût sombré corps et biens.

Tout est arrivé si soudainement pendant ces affreuses journées de juin où les malheurs tombaient sur nous en avalanche, où l'on fuyait devant les événements comme devant une inondation que des Français abasourdis de souffrances y avaient perdu le sens et le loisir de la réflexion.

Il traîne encore au fond de leur pensée quelques relents des folles déclarations de M. Paul Reynaud, alors chef du gouvernement, et qui, alors que tout croulait autour de lui, faisait de l'héroïsme oratoire. Il jurait que la France, qu'il n'avait pas su défendre en France, il irait la défendre en Afrique et, s'il le fallait, jusqu'en Amérique.

Hélas ! Les grands mots ne sont pas de grands remèdes ! Les chars d'assaut et les avions de combat ne se remplacent pas par des pétarades oratoires.

En regardant les choses comme nos indignes gouvernements de Front populaire les avaient faites, il est trop facile de voir ce qui serait arrivé si Pétain, auquel il a fallu plus de courage pour se résoudre à la défaite qu'il ne lui en aurait fallu pour continuer le combat, n'avait eu la force d'âme de dominer ces sentiments pour ne servir que l'intérêt de la Patrie.

Où en étions-nous alors avec notre armée taillée en pièces, démunie d'armes et de matériel ?

Voici le tableau très exact de notre situation tel que nous le trouvons sous la signature de notre confrère, M. Garibaldi, dans l'Eclairer de Nice. Il n'est que de le reproduire pour se mettre en face de la réalité.

« La victoire totale de l'armée allemande par l'enveloppement progressif de nos dernières divisions en état de combattre n'était plus qu'une question de jours, à telles enseignes que le commandement allemand avait prévu l'occupation totale de la France et déjà désigné les généraux qui devaient gouverner toutes nos provinces du nord au midi, jusques et y compris la Provence. L'Allemagne n'avait plus un grand effort à faire pour être totalement maîtresse de la France et s'arroger le droit du vainqueur. »

Cela n'est d'ailleurs pas contesté même par les plus réfractaires à la vérité. Mais alors, que serait-il arrivé si notre gouvernement, abandonnant la France, s'était réfugié en Algérie. La chose est si horrible à penser que nous aimons mieux laisser à notre confrère le soin de nous la dire :

« L'Allemagne, occupant toute la France, eût appliqué cette règle de « force du droit international : l'Etat vainqueur, dans l'éventualité d'une soumission définitive, possède le droit de libre disposition sur le pays conquis. Le gouvernement allemand eût été maître d'imposer sa volonté en ce qui concernait les biens des Français. Il eût pu transporter en Allemagne, pour y être employée, toute la jeunesse française. En un mot, il eût appliqué à la France la « ve victis », malheur aux vaincus, qui donnait aux vainqueurs, dans l'antiquité, le droit de vie et de mort sur le vaincu et le soumettait, si on lui faisait grâce de la vie, à l'esclavage total. »

Il n'y a pas d'arguties, pas de sophismes qui tiennent là contre ! Quand on veut juger la situation où nous sommes, c'est ça qu'il faut bien se mettre d'abord dans la tête. Les chimériques malaisants qui ont mené la France à l'abîme ne sont pas qualifiés pour critiquer les actes de celui qui l'a empêchée de rouler jusqu'au fond.

Oui, voilà de quoi nous a sauvés le Maréchal Pétain. S'il nous reste encore un peu de France et l'espoir de la refaire un jour, c'est à lui que nous le devons. Et nous n'avons qu'une chose à faire : l'aider de notre mieux à continuer.

Emile LAPORTE.

## Un appel du maréchal Pétain en faveur du Secours national

L'hiver commence ; il sera rude. Rude pour les prisonniers de guerre. Rude aussi pour tant de populations civiles cruellement éprouvées par la guerre et ses suites.

Notre cœur se serre à la pensée des souffrances dont les uns et les autres sont menacés.

Mais il ne suffit pas de les plaindre, il faut les aider et les défendre contre les rigueurs du froid.

Faites donc vite — et largement — tout ce que nous vous demandons pour eux.

Vous réunirez couvertures, chaussures, linge, sous-vêtements, chandails, chaussettes. En un mot, tous les effets, même les plus usagés.

Vous les apporterez soit à la mairie de votre village ou de votre ville, soit à la sous-préfecture ou la préfecture, si votre résidence en est plus proche.

Vous les remettrez aux équipes de jeunes gens qui passeront à cet effet devant vos demeures.

On attend votre don. L'hiver, lui, n'attend pas.

Le Service des prisonniers de guerre, aidé par le Comité national d'assistance et la Croix-Rouge française, acheminera, en accord avec les autorités allemandes, les vêtements destinés aux camps de France et d'Allemagne.

Le Secours National aura la large part que réclament les réfugiés, les chômeurs, les indigents.

Agissez rapidement, il faut qu'avant la fin de novembre tous les Français soient à l'abri.

Il faut que nos fils en captivité puissent éprouver l'affection de la nation tout entière et la sollicitude collective qui veillent sur eux.

Il faut que ceux qui n'ont pu encore regagner leur foyer, ou souffrent auprès du foyer détruit, ceux aussi que la guerre a privés de toutes les ressources, sentent également le souffle de solidarité et d'entraide qui doit, au cours des mois à venir, assurer la santé et la vie de centaines de milliers de Français et de Françaises.

PHILIPPE PETAIN.

## Chronique du Lot

### LA CHASSE AUX POMMES DE TERRE

De notre correspondant :

Il est nombreux tous ceux qui en ce moment cherchent à se procurer un sac de pommes de terre pour l'alimentation de leur foyer. Mais les producteurs répondent, tout au moins un grand nombre, avec un sourire assez ironique, qu'ils n'en ont pas, alors que tout le monde sait qu'ils en ont récolté de vingt à cinquante sacs.

Malgré tout, si vous consentiez à payer sensiblement au-dessus de la taxe, peut-être vous en céderait-on un quartier.

Il est regrettable, en effet, de constater que depuis que le cours taxé a paru, la pomme de terre se cache.

Il pourrait d'ailleurs se tromper car le gouvernement du Maréchal n'est pas disposé à laisser instaurer la disette alors que les denrées agricoles se cachent. Cela s'est vu autrefois, notamment dans les époques troublées de notre histoire, où l'on cachait le blé et les pommes de terre.

Mais les producteurs trop avides de gains illicites ne vont pas tarder à s'apercevoir que la réquisition saura bien faire sortir les pommes de terre de leur cachette et si certains dépitent les recherches, qu'ils songent bien qu'ils risqueront la prison en vendant leurs pommes de terre en fraude et au prix fort.

Cela devrait faire réfléchir. On nous a donné l'assurance qu'en ce moment il faudrait offrir de 2 fr. 50 à 3 fr. le kilo pour être servi. Cela fait 250 à 300 fr. le quintal métrique. C'est notablement exagéré. Si la taxe n'est pas suffisamment rémunératrice, qu'on la relève, mais que l'on puisse s'alimenter... à un prix raisonnable pour le producteur et le consommateur.

### LE PRINTEMPS DE LA ST-MARTIN ET LES SEMAILLES

Le temps exceptionnellement beau qu'il a fait pendant près d'une quinzaine de jours facilite, on ne peut mieux, le travail des semailles. Aussi il faut voir l'empressement des braves agriculteurs à pratiquer les labours pour recevoir la précieuse graine.

Les champs sont pleins de vie du matin au soir et le sémur jette le grain, aussi vite que possible, de crainte des gelées prochaines.

Comme nous le disions dernièrement, ce sont les jeunes surtout qui exécutent le travail le plus pénible : jeunes femmes, jeunes filles, jeunes gens tiennent le manche de la charrue, car des bras manquent encore. Les papas âgés dirigent et se chargent de semer. Ils ne confient ce soin à personne, parce qu'ils veulent que, sous leur volonté, la future récolte soit belle et abondante et qu'elle ait besoin de leur expérience. D'ici, nous ne pouvons pas voir ce que fait toute la jeunesse de France parce qu'on n'est qu'au milieu d'agriculteurs, mais celle qui nous entoure, de 14 à 20 ans, est sublime. On n'a pas la machine pour diminuer la peine et si le Maréchal avait traversé notre plateau, il aurait pu voir qu'on a fait provision de « l'huile de bras ».

On dirait que cette jeunesse a le savoir que les maux de la guerre ne finissent pas avec elle et qu'on est loin de les avoir pensés, mais on sent qu'elle est prête à y contribuer par un labeur incessant en voyant briller dans l'horizon ces grandes choses définies par Pétain : Devoir, Patrie, Humanité.

### LES ALLOCATIONS FAMILIALES DANS L'AGRICULTURE

En vue de l'application du code de la famille dans l'agriculture, tous les assujettis (petits exploitants, métayers, fermiers et artisans ruraux) doivent obligatoirement remplir une déclaration.

La Caisse mutuelle agricole d'allocations familiales, Maison de l'Agriculture à Cahors, a adressé à cet effet les imprimés nécessaires à toutes personnes qui ne les auraient pas encore remplis.

Les maires qui en seraient démunies sont priés d'en redemander d'urgence. Passé la date du 30 novembre 1940, les assujettis n'ayant pas adhéré se verront inscrits d'office.

### Gendarmerie

M. Michel, précédemment nommé gendarme dans le Bas-Rhin, est nommé à la brigade de St-Germain-du-Bel-Air.

M. Salles, gendarme à Labastide-Murat, est nommé à Mirepoix (Ariège).

### Vente au-dessus de la taxe

Procès-verbal a été dressé à Mme Marie Auberger, cultivatrice à Crayssac, pour vente de six ails taxés à 7 francs le kilo au prix de 25 francs le kilo ; à M. Antoine Fournié, marchand de volailles à Maxou, pour vente de poulets au-dessus de la taxe.

### AMICALE DES REFUGIES DE LA ZONE INTERDITE RESIDANT A CAHORS

On nous communique :

Après entente avec M. le Maire et le Secrétaire de la Mairie, une première réunion eut lieu, le 20 octobre 1940, dans une des salles de la mairie mise gracieusement à la disposition des réfugiés. L'appel a été bien compris et nombreux sont ceux de la zone interdite qui se sont fait inscrire et apporté leur obole pour participer aux frais et par esprit de solidarité. 150 chefs de famille inscrits représentant près de 400 réfugiés. Ce chiffre est malheureusement éloquent. Plusieurs membres bénévoles avaient obtenu l'audience de M. le Maire qui, avec sa bienveillance habituelle, avait donné l'assurance de sa sollicitude.

A cette réunion, et suivant l'usage, un bureau fut constitué par acclamation :

1<sup>er</sup> Président : Deladeuil Emile, d'Avennes (Nord), 5, rue du Bousquet, à Cahors. — 2<sup>e</sup> Secrétaire-trésorier : Lhote Louis, de Vadencourt (Aisne), 9, rue des Capucins, à Cahors. — 3<sup>e</sup> Assesseurs : Lang Gabrielle, Pauwels Jules, Devaux Henri et Danel Cyrille.

Le Président explique ensuite le but de l'Amicale : solidarité dans l'épreuve, puisque parmi les réfugiés, nous, ceux de la zone interdite, nous sommes les plus déshérités ayant tout abandonné, conflants cependant, quoique un peu impatient de retrouver nos foyers.

Il est décidé que le Comité demandera audience à M. le Préfet pour lui exposer les desiderata de l'ensemble des réfugiés. Une nouvelle réunion pour rendre compte du résultat des démarches est fixée au dimanche 27 octobre, à 10 heures, salle de la Mairie.

A cette réunion, qui eut lieu comme prévu, M. le Préfet reçut les délégués de la façon la plus courtoise, marquant ainsi tout l'intérêt qu'il portait à nos revendications. Toutes les questions posées ont été bien et largement développées et si nous ne pouvons enregistrer toutes les satisfactions, beaucoup d'espoir nous reste pour d'autres solutions, non seulement espérées, mais nécessaires.

Pour ne pas abuser de l'hospitalité de la presse, toujours généreuse à l'égard des réfugiés, nous résumerons seulement les grandes lignes des revendications :

- 1<sup>er</sup> Taux d'allocations (relèvement déjà en vigueur) ;
- 2<sup>e</sup> Aménagement pour l'hiver des baraquements pour l'installation des poêles flamands (quelques poêles supplémentaires sont actuellement réclamés et seront bien accueillis). Cafeteux restant à faire ;
- 3<sup>e</sup> Loyers, les prix excessifs, examinés d'après réclamations des réfugiés seront examinés et sanctionnés s'il y a lieu ;
- 4<sup>e</sup> Chauffage : des réfugiés dans leurs logements (une distribution de poêles flamands a été faite depuis avec beaucoup de diligence) ;
- 5<sup>e</sup> Distribution de matériel culinaire entreposé dans un endroit désigné par un membre présent (bonne note est prise et vérification sera faite) ;
- 6<sup>e</sup> Habillement. Les stocks américains ne sont pas encore parvenus ; néanmoins, il est possible d'envisager une distribution de chaussures, galoches et sabots par le service d'assistance ;
- 7<sup>e</sup> Lingerie. Les réfugiés doivent se faire inscrire au Bureau d'assistance à la Préfecture ; une visite bienveillante sera faite à leur domicile par les visiteuses ;
- 8<sup>e</sup> Ravitaillement. Suppression de la coopérative militaire qui favorise seulement quelques-uns. Les paroles du Chef de l'Etat doivent être respectées : restrictions égales pour tous ;
- 9<sup>e</sup> Que les prix des marchandises soient plus rigoureusement affichés et que la détresse des réfugiés ne soit pas une source de profits illicites ;
- 10<sup>e</sup> Secours américains : que notre Comité, sans être admis à un contrôle, puisse guider judicieusement les distributions suivant les besoins et les situations.

A toutes ces questions, M. le Secrétaire général a bien voulu donner très clairement toutes explications utiles. Il a assuré au nouveau l'Assemblée du désir des pouvoirs publics de venir en aide aux réfugiés de la zone interdite qu'il reconnaît les plus déshérités parmi les réfugiés.

Le Président remercie bien vivement M. le Secrétaire de son précieux concours en attendant une autre réunion qui sera fixée suivant les circonstances.

Le Comité.

### A ceux qui ne sont pas éclairés

M. le Maire invite les ménages dépourvus de l'éclairage électrique ou de l'éclairage à gaz à en faire la déclaration à la Mairie, Bureau de l'Agent-Voyer.

### Sens interdits

Procès-verbal a été dressé à M. Gaston Terret, pour stationnement en sens interdit ; à M. Germain Delbos, pour circulation en sens interdit.

## Informations

### Entrevue de M. Pierre Laval et du maréchal Goring

M. Pierre Laval, qui avait quitté Vichy jeudi, accompagné de M. Fernand de Brinon, ambassadeur, a repris, dès son arrivée à Paris, contact avec les autorités allemandes et a poursuivi les conversations qu'il avait engagées à la suite des entretiens historiques de Montoire.

M. Bouthillier, rentré la veille à Paris, a participé à ces conversations sur le plan technique.

### La colonne des centimes va disparaître dans les comptes publics

Les écritures des comptes publics seront tenues désormais en francs et décimes à l'exclusion de tous autres sous-multiples du franc. La colonne des centimes disparaîtra. Telle sera la conséquence de la loi du 21 octobre 1940.

Le ministre secrétaire d'Etat aux Finances pourra, en outre, rendre obligatoire, pour certaines catégories de recettes ou de dépenses, l'arrondissement au demi-franc ou au franc le plus voisin.

### M. Molotov se rendrait à Berlin

Sur l'invitation du gouvernement allemand et répondant aux visites faites, l'année dernière, par le ministre des affaires étrangères allemand, M. von Ribbentrop, à Moscou, M. Molotov se rendra en visite à Berlin, pour continuer et approfondir l'échange d'opinions en cours dans le cadre des relations amicales existant entre les deux pays.

### Mort de M. Chamberlain

M. Neville Chamberlain, ancien premier ministre de Grande-Bretagne, est mort samedi soir, à l'âge de 71 ans, dans sa maison de campagne des environs de Birmingham.

### Déclaration de M. Roosevelt

Au cours de sa conférence de presse, le Président Roosevelt a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis a décidé de continuer à fournir à la Grande-Bretagne l'aide la plus large possible.

M. Roosevelt a souligné enfin que la commission de défense nationale a accepté le principe de la construction de 12.000 avions pour l'armée américaine, ce qui porte les commandes actuelles pour cette aviation à 26.000 appareils.

### Les hostilités italo-grecques

Communiqué des forces armées helléniques n° 14 du 9 novembre au soir :

Une attaque locale ennemie à la droite de notre front, appuyée par l'artillerie, a été repoussée. Quelques autres engagements locaux se sont terminés à notre avantage, l'ennemi laissant entre nos mains 80 prisonniers.

### Un demi-million de Grecs sans les armes

La mobilisation est terminée. La Grèce a un demi-million d'hommes sous les armes.

### EN PEU DE MOTS...

— Un violent tremblement de terre a été ressenti à Bucarest. Des immeubles se sont écroulés et un grand nombre ont été endommagés. On compte plus de 500 morts rien qu'à Bucarest.

— La gendarmerie de Marmande a procédé à l'arrestation de 6 communistes qui ont été conduits dans un camp de concentration. A Auterive, 3 militants ont été également arrêtés.

— L'Observatoire de Marseille annonce qu'il a enregistré, dimanche matin, de très bonne heure, un tremblement de terre à Marseille.

— On annonce, de Rome, qu'un emprunt de guerre sera émis dans le courant du mois de novembre.

## JUSTICE DISTRIBUTIVE

On a arrêté à Lyon, un sujet roumain, nommé Dimitroff, qui vendait des cravates sans autorisation.

Nous comprenons tous que c'est là un crime contre la société, que de vendre des cravates sans avoir au préalable obtenu la permission de la faire. Les commerçants qui paient patente, qui tiennent boutique et font une vitrine, qui ont des traites à payer et courent des risques quotidiens, les commerçants ont le droit d'être protégés contre ces franc-tireurs du commerce, ces braconniers du négoce qui « chassent » le client au seuil même des magasins.

Ceci dit, il faut espérer que les sévérités de Thémis s'exerceront aussi envers ces gros négociants qui, tel ce M. Roy, de Saint-Marcellin, vient d'être arrêté pour dissimulation de stocks.

Car, vous vous doutez bien, n'est-ce pas, que ces Messieurs de la mercanté n'ont pas désarmé. Peu leur chaut que nous nous serions la ceinture pour obéir aux ordres supérieurs ; eux, veulent continuer à faire leurs petites affaires, que dis-je, leurs « petites affaires » ? leurs grosses affaires ! Ils entassent dans leurs caves l'huile, le savon, le café, tout ce qui manque sur le

marché, tout ce qui est précieux et cher et ils espèrent le vendre aux clients sans tickets et au prix fort.

Et en supposant même qu'ils aient l'intention de rester dans la légalité et de ne pas lâcher la marchandise sans les tickets correspondants, les stocks qu'ils ont accumulés non seulement privent la communauté d'un appoint important à l'heure de la pénurie, mais causeront inévitablement la hausse des prix ; car il est aisé de comprendre que les « stockeurs » n'ont d'autre intention que de vendre très cher une denrée rare, sinon introuvable.

Si, avocat, j'avais à défendre le marchand de cravates Dimitroff, je sais bien ce que je dirais dans ma plaidoirie ; je parlerais des dissimulateurs de stocks, des « haussiers » et autres spéculateurs sur la misère publique.

Et puis, je dirais un mot de ce notaire de 31 ans, nommé Placide Bertrand, qui, dans un patelin proche de Carpentras, en moins de cinq années de la profession notariale, a volé à ses clients pour plus d'un million de francs. Ce que nous demandons à la justice c'est qu'elle soit « distributive », qu'elle punisse chacun selon ses fautes. PAN.

## Nos Echos

### Souvenirs.

« Ils » n'ont pas été oubliés ! Le souvenir n'est pas près de s'éteindre de ces grands morts qui, sur tant de champs de batailles illustres, entre 1914 et 1918, ont défendu et sauvé le pays. Il est d'autant plus honoré dans le cœur reconnaissant et meurtri de leurs descendants que ceux-ci sentent cruellement tout ce qu'ils ont à se faire pardonner.

Nous avons vu des groupes nombreux porteurs de couronnes monter le boulevard pour aller devant le Monument aux Morts déposer silencieusement leur hommage recueilli. Pas de manifestation extérieure ! Les visages étaient graves et concentrés, les paroles étaient rares. On parlait peu, on pensait beaucoup.

« On se souvenait. Il n'y avait pas de drapaux cravatés de noir et pas de musique. Le deuil était dans les esprits et la marche funèbre dans les cœurs. Et cela se passait par ces journées de novembre dont quelques rayons de soleil traversaient parfois l'atmosphère grise et triste, évoquant si bien ces lointaines journées de victoire assombries par tant de deuils !

Il reste encore le droit de se souvenir. Et le devoir aussi !

## LE CIRQUE AU THEATRE

Le cirque au théâtre. Il faut s'attendre à tout dans notre époque bouleversée et ce transport d'un genre de spectacle à l'autre n'est pas la chose la plus extraordinaire entre toutes celles que nous sommes exposés à voir. Après tout, cette formule si difficilement applicable qu'elle paraît d'abord, nous semble moins dangereuse pour le cirque que ne le serait pour le théâtre son transport au cirque.

Pinder l'a réalisée avec beaucoup d'effort. Bien entendu, il a été obligé d'exclure tout ce qui était « intransportable » sur la scène : chevaux, éléphants, ménagerie, exercices volants, etc. Et cela n'est pas sans modifier complètement l'atmosphère habituelle au cirque, mais, grâce à ce qu'on y a mis pour le remplacer, il en résulte quelque chose qui tient des deux genres et qui comporte un pittoresque très savoureux.

A Cahors, les trois représentations successives données par Pinder ont eu beaucoup de succès et se sont déroulées devant des salles comblées et aux applaudissements d'un public qui y prenait beaucoup de plaisir.

Ce mélange de musique, de prestidigitations, de gymnastique, de clownerie, de chanson, concert, etc. dont chaque « numéro » était interprété par des artistes vraiment excellents a grandement divertie et intéressé l'auditoire. Le tout mené avec un entrain endiablé.

Les artistes et leurs exercices corporels ou vocaux sont trop nombreux pour que nous puissions les citer tous ! La représentation s'est achevée, comme dans les vaudevilles, à coup de bon plaisir, temps, par le rassemblement sur la scène de tous les artistes qui ont participé au spectacle, par le salut général au public entonné dans un refrain qui tout le monde reprend en chœur. Et ce retour à de lointaines traditions, depuis longtemps abandonnées, n'est pas sans marquer la soirée d'un cachet vieillot et charmant.

Ajoutons, enfin, qu'à chaque représentation, une quête a été faite par les artistes au profit de l'œuvre des prisonniers, dont le total que nous croyons fructueux a été remis à M. le Commandant de la place pour les prisonniers enfants de Cahors. C'est une bonne pensée dont il sied de féliciter M. Pinder.

### Instruction publique

Nous apprenons avec plaisir que M. Torelli, économiste du lycée Janson-de-Sailly, est chargé de l'inspection générale des internats de l'instruction publique, avec rang et prérogatives d'inspecteur général des services administratifs.

Nous adressons nos bien vives et amicales félicitations à M. Torelli, qui, pendant plusieurs années, fut économiste au lycée Gambetta, et qui compte toujours dans notre ville de chaleureuses et cordiales sympathies.

### Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous apprenons le deuil cruel qui vient de frapper M. Louis Dalat, surveillant de la Voirie à Cahors.

Sa jeune épouse, Mme Paulette-Marguerite Dalat, née Delmas, qui, ces jours derniers, avait mis au monde un superbe garçon, est décédée des suites des couches. Elle était âgée de 20 ans.

Cette mort a provoqué une bien douloureuse émotion parmi tous ceux qui connaissaient la regrettée disparue et sa famille.

Nous prions M. Louis Dalat, et tous les parents de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

### Obsèques

Lundi matin ont été célébrées, à Cahors, les obsèques de Mme Lucienne Fougères, née Quercy, décédée à l'âge de 28 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre de la regrettée disparue et témoigné de vives sympathies à la famille.

Nous adressons à M. Fougères, à M. et Mme Quercy, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

### EDEN

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16 et dimanche 17 novembre, en soirée. Dimanche, matinée.

Un grand film.

LE CAPITAIN BENOT

Ceux du 2<sup>e</sup> Bureau

avec Jean Murat, Mireille Balin, Aimos et Madeleine Robinson.

En complément : Le Bateau des fugitifs, comédie.

### AVIS AUX ÉTRANGERS

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

## LA LÉGIION FRANÇAISE DES COMBATTANTS DU LOT (1914-18) (1939-40)

L'Assemblée constitutive préparatoire de la Légion a eu lieu dimanche 10 novembre, sous la présidence du camarade Pédernas, président départemental, désigné par M. le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat Français.

Après un exposé fait par notre camarade sur la formation de la Légion et sur son action dans tous les domaines de l'activité nationale dans l'intérêt supérieur du pays, il fut procédé à la désignation d'un bureau provisoire chargé d'organiser la Légion dans le département, sous la présidence de M. Pédernas, président.

Vice-président : M. Troupel.

Secrétaire général : M. Imbert.

Secrétaires adjoints : MM. Andrieu, Calvet.

Treasuriers : MM. Henry, Grandcour, Mercadier.

Après la réunion, les Légionnaires se virent au Centre des Morts pour s'y recueillir un instant et déposer une gerbe de fleurs.

### L'éclairage de Cahors

M. le Préfet du Lot a adressé à M. le Maire de Cahors, la lettre suivante en réponse au vœu émis par le Conseil municipal relativement à l'éclairage de notre ville :

« Monsieur le Maire, « Vous avez bien voulu m'adresser une délibération de votre Conseil municipal, en date du 4 octobre 1940, demandant que certaines mesures de Défense Passive soient rapportées. « En ce qui concerne l'éclairage, il ne m'est pas possible, en l'état actuel des instructions et avis pris de l'Autorité Militaire, de donner satisfaction à votre demande. Je ne vois cependant pas d'inconvénients à ce que le cadran de l'horloge de la Mairie soit éclairé, à condition bien entendu que cet éclairage puisse être supprimé en cas d'extinction précédant une alerte. « Le fonctionnement de la sirène en son continu prolongé tous les jours à midi peut être autorisé. Il serait, malgré tout, désirable que cette dernière mesure fasse l'objet d'une annonce préalable dans la presse locale. J'ajoute que l'Autorité Militaire s'oppose au fonctionnement de la sirène en cas d'incident, ce signal devant être réservé à l'annonce d'une alerte aérienne éventuelle. « Je vous rappelle du reste que mes arrêtés du 11 novembre 1939 et 3 août 1940 n'ont pas été abrogés et doivent être strictement appliqués, particulièrement en ce qui concerne les éclairages extérieurs. — Le Préfet : BÉZAGU. »

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

### PALAIS DES FÊTES

Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Laneret et Erich von Stroheim dans un grand film.

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeén.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! Une chance sur mille.

### Service du ravitaillement général du Lot

M. l'Intendant, Directeur du Ravitaillement a constaté que beaucoup de commerçants ou industriels n'ont pas encore fait parvenir leur déclaration de stocks en magasin au 1<sup>er</sup> novembre. Il rappelle que doivent être déclarés tous les produits contingents, conserves de viande, produits laitiers et céréales secondaires.

Un contrôle très sévère sera effectué et toutes les marchandises non déclarées seront saisies au bénéfice du Ravitaillement général.

Les fabricants d'huile de noix

Les fabricants d'huile de noix du Département sont invités à assister à une réunion qui se tiendra le mercredi 13 novembre 1940, à 14 heures, à la Chambre de Commerce, Quai Cavaignac, à Cahors, en vue d'organiser la profession, de créer un Syndicat professionnel et de décider des mesures à prendre pour la fabrication de l'huile de noix en accord avec les décisions gouvernementales et préfectorales.

Le Président de la Chambre de Commerce et le Directeur des Services Agricoles du Lot assisteront à cette réunion. (Communiqué de la Direction des Services Agricoles).

### Avis aux étrangers

Tous les étrangers, de quelque nationalité que ce soit, doivent se présenter, immédiatement, au Commissariat de police, sous peine de sanctions les plus sévères.

## Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot Œuvre des Petits Sabots

Grâce à la collaboration généreuse de plusieurs sociétés de la ville et de personnalités cadurciennes, notre Association est heureuse de pouvoir, cette année encore, distribuer des sabots aux enfants nécessiteux de toutes les écoles de la ville inscrits au Bureau de Bienfaisance et de nationalité française.

Nous prions instamment les négociants de ne donner que des chaussures d'enfants, car nous voulons à tout prix éviter les abus des années précédentes.

## Les Sports

### LES JEUNES CADOURQUES

Jeunes Cadourques (I) battent U.S. Castelnaud par 2 buts à 0. — Malgré l'incidence du temps, les équipes se présentent sur le terrain où le coup d'envoi est donné aussitôt.

Entrée, les Cadourques attaquent, mais la défense de Castelnaud veille et rien ne passe. La balle est renvoyée tour à tour, et l'on assiste à de belles phases de jeu.

Sur attaque de toute l'équipe, les Cadourques marquent. Le public applaudit et encourage ses joueurs préférés.

Le terrain nettement défavorable gêne considérablement l'action des joueurs ; les deux équipes sont à féliciter pour leur belle tenue sur le terrain. Une mention spéciale au goal de Castelnaud, qui fit une partie magnifique.

Dimanche 17 novembre, sur le terrain des Jeunes Cadourques, grand match de football entre les équipes I et II du 15<sup>e</sup> R.I. et les Jeunes Cadourques I et II. Nous en reparlerons dans un prochain communiqué.

### STADE CADURCIEN

Rugby. — Mercredi 13 novembre, entraînement de tous les joueurs sans exception, à 20 h. 1/4 très précises. Présence indispensable.

### Arrondissement de Cahors

Castelfranc

Mort au champ d'honneur. — La population de Castelfranc a appris avec une douloureuse émotion que le lieutenant Raymond Subervillat était mort pour la France. Il était le fils de nos sympathiques compatriotes, Mme et M. Subervillat, industriels à Toulouse, 36, avenue Victor-Segoffin. Nous leur adressons l'expression de nos bien attendrissés condoléances.

Catus

Décès. — Nous apprenons les décès de M. Vialard, propriétaire au Mas-de-Latour, Catus, mort à l'âge de 80 ans, et celui de M. Gustave Larroche, ancien facteur, à l'âge de 60 ans. Aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Carnet blanc. — Le mariage de la toute gracieuse Mlle Bénéche, de Salvezou-Catus, avec M. Ferréro, vient d'être célébré en notre localité de Catus.

Cordiales félicitations et meilleurs vœux aux jeunes époux.

Duravel

Décès. — Vendredi on lui eut les obsèques de Emile Crayssac, décédé, le 7 courant, d'une congestion qui l'a rapidement enlevé. Il était retraité de la Cie du gaz de Paris et était venu se retirer dans notre localité où il était né. Condoléances à sa famille.

Montcuq

Publication de mariage. — Bientôt sera célébré à la mairie de Montcuq le mariage de Janvier-François Delmas, cultivateur, domicilié à Tuiffet, commune de Saint-Daunès, avec Mlle Hélène Castagné, sans profession, domiciliée à Marmon, commune de Montcuq.

Félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux et compliments à leurs familles.

Puy-l'Évêque

Logements vacants. — Aux termes des articles 25 et 26 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, modifiée par la loi du 29 juin 1929, les propriétaires ou gérants d'immeubles et les exploitants de pension de famille doivent faire connaître, par des écriteaux extérieurs facilement lisibles de la rue, les logements vacants dans les immeubles qui leur appartiennent ou qu'ils administrent. L'affichage doit porter l'indication des prix et du nombre des pièces.

Tous les logements vacants doivent également être déclarés avec indication du prix et du nombre de pièces par le propriétaire à la mairie.

Perdu. — Le 6 novembre, jour de foire à Puy-l'Évêque, il a été perdu un billet

### Arrondissement de Cahors

Castelfranc

Mort au champ d'honneur. — La population de Castelfranc a appris avec une douloureuse émotion que le lieutenant Raymond Subervillat était mort pour la France. Il était le fils de nos sympathiques compatriotes, Mme et M. Subervillat, industriels à Toulouse, 36, avenue Victor-Segoffin. Nous leur adressons l'expression de nos bien attendrissés condoléances.

Catus

Décès. — Nous apprenons les décès de M. Vialard, propriétaire au Mas-de-Latour, Catus, mort à l'âge de 80 ans, et celui de M. Gustave Larroche, ancien facteur, à l'âge de 60 ans. Aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Carnet blanc. — Le mariage de la toute gracieuse Mlle Bénéche, de Salvezou-Catus, avec M. Ferréro, vient d'être célébré en notre localité de Catus.

Cordiales félicitations et meilleurs vœux aux jeunes époux.

Duravel

Décès. — Vendredi on lui eut les obsèques de Emile Crayssac, décédé, le 7 courant, d'une congestion qui l'a rapidement enlevé. Il était retraité de la Cie du gaz de Paris et était venu se retirer dans notre localité où il était né. Condoléances à sa famille.

Montcuq

Publication de mariage. — Bientôt sera célébré à la mairie de Montcuq le mariage de Janvier-François Delmas, cultivateur, domicilié à Tuiffet, commune de Saint-Daunès, avec Mlle Hélène Castagné, sans profession, domiciliée à Marmon, commune de Montcuq.

Félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux et compliments à leurs familles.

Puy-l'Évêque

Logements vacants. — Aux termes des articles 25 et 26 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, modifiée par la loi du 29 juin 1929, les propriétaires ou gérants d'immeubles et les exploitants de pension de famille doivent faire connaître, par des écriteaux extérieurs facilement lisibles de la rue, les logements vacants dans les immeubles qui leur appartiennent ou qu'ils administrent. L'affichage doit porter l'indication des prix et du nombre des pièces.

Tous les logements vacants doivent également être déclarés avec indication du prix et du nombre de pièces par le propriétaire à la mairie.

Perdu. — Le 6 novembre, jour de foire à Puy-l'Évêque, il a été perdu un billet

### Arrondissement de Cahors

Castelfranc

Mort au champ d'honneur. — La population de Castelfranc a appris avec une douloureuse émotion que le lieutenant Raymond Subervillat était mort pour la France. Il était le fils de nos sympathiques compatriotes, Mme et M. Subervillat, industriels à Toulouse, 36, avenue Victor-Segoffin. Nous leur adressons l'expression de nos bien attendrissés condoléances.

Catus

Décès. — Nous apprenons les décès de M. Vialard, propriétaire au Mas-de-Latour, Catus, mort à l'âge de 80 ans, et celui de M. Gustave Larroche, ancien facteur, à l'âge de 60 ans. Aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Carnet blanc. — Le mariage de la toute gracieuse Mlle Bénéche, de Salvezou-Catus, avec M. Ferréro, vient d'être célébré en notre localité de Catus.

Cordiales félicitations et meilleurs vœux aux jeunes époux.

Duravel

Décès. — Vendredi on lui eut les obsèques de Emile Crayssac, décédé, le 7 courant, d'une congestion qui l'a rapidement enlevé. Il était retraité de la Cie du gaz de Paris et était venu se retirer dans notre localité où il était né. Condoléances à sa famille.

Montcuq

Publication de mariage. — Bientôt sera célébré à la mairie de Montcuq le mariage de Janvier-François Delmas, cultivateur, domicilié à Tuiffet, commune de Saint-Daunès, avec Mlle Hélène Castagné, sans profession, domiciliée à Marmon, commune de Montcuq.

Félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux et compliments à leurs familles.

Puy-l'Évêque

Logements vacants. — Aux termes des articles 25 et 26 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, modifiée par la loi du 29 juin 1929, les propriétaires ou gérants d'immeubles et les exploitants de pension de famille doivent faire connaître, par des écriteaux extérieurs facilement lisibles de la rue, les logements vacants dans les immeubles qui leur appartiennent ou qu'ils administrent. L'affichage doit porter l'indication des prix et du nombre des pièces.

Tous les logements vacants doivent également être déclarés avec indication du prix et du nombre de pièces par le propriétaire à la mairie.

Perdu. — Le 6 novembre, jour de foire à Puy-l'Évêque, il a été perdu un billet

### Arrondissement de Cahors

Castelfranc

Mort au champ d'honneur. — La population de Castelfranc a appris avec une douloureuse émotion que le lieutenant Raymond Subervillat était mort pour la France. Il était le fils de nos sympathiques compatriotes, Mme et M. Subervillat, industriels à Toulouse, 36, avenue Victor-Segoffin. Nous leur adressons l'expression de nos bien attendrissés condoléances.

Catus

Décès. — Nous apprenons les décès de M. Vialard, propriétaire au Mas-de-Latour, Catus, mort à l'âge de 80 ans, et celui de M. Gustave Larroche, ancien facteur, à l'âge de 60 ans. Aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Carnet blanc. — Le mariage de la toute gracieuse Mlle Bénéche, de Salvezou-Catus, avec M. Ferréro, vient d'être célébré en notre localité de Catus.

Cordiales félicitations et meilleurs vœux aux jeunes époux.

Duravel

Décès. — Vendredi on lui eut les obsèques de Emile Crayssac, décédé, le 7 courant, d'une congestion qui l'a rapidement enlevé. Il était retraité de la Cie du gaz de Paris et était venu se retirer dans notre localité où il était né. Condoléances à sa famille.

Montcuq

Publication de mariage. — Bientôt sera célébré à la mairie de Montcuq le mariage de Janvier-François Delmas, cultivateur, domicilié à Tuiffet, commune de Saint-Daunès, avec Mlle Hélène Castagné, sans profession, domiciliée à Marmon, commune de Montcuq.

Félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux et compliments à leurs familles.

Puy-l'Évêque

Logements vacants. — Aux termes des articles 25 et 26 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, modifiée par la loi du 29 juin 1929, les propriétaires ou gérants d'immeubles et les exploitants de pension de famille doivent faire connaître, par des écriteaux extérieurs facilement lisibles de la rue, les logements vacants dans les immeubles qui leur appartiennent ou qu'ils administrent. L'affichage doit porter l'indication des prix et du nombre des pièces.

Tous les logements vacants doivent également être déclarés avec indication du prix et du nombre de pièces par le propriétaire à la mairie.

Perdu. — Le 6 novembre, jour de foire à Puy-l'Évêque, il a été perdu un billet

### Arrondissement de Cahors

Castelfranc

Mort au champ d'honneur. — La population de Castelfranc a appris avec une douloureuse émotion que le lieutenant Raymond Subervillat était mort pour la France. Il était le fils de nos sympathiques compatriotes, Mme et M. Subervillat, industriels à Toulouse, 36, avenue Victor-Segoffin. Nous leur adressons l'expression de nos bien attendrissés condoléances.

Catus

Décès. — Nous apprenons les décès de M. Vialard, propriétaire au Mas-de-Latour, Catus, mort à l'âge de 80 ans, et celui de M. Gustave Larroche, ancien facteur, à l'âge de 60 ans. Aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Carnet blanc. — Le mariage de la toute gracieuse Mlle Bénéche, de Salvezou-Catus, avec M. Ferréro, vient d'être célébré en notre localité de Catus.

Cordiales félicitations et meilleurs vœux aux jeunes époux.

Duravel

Décès. — Vendredi on lui eut les obsèques de Emile Crayssac, décédé, le 7 courant, d'une congestion qui l'a rapidement enlevé. Il était retraité de la Cie du gaz de Paris et était venu se retirer dans notre localité où il était né. Condoléances à sa famille.

Montcuq

Publication de mariage. — Bientôt sera célébré à la mairie de Montcuq le mariage de Janvier-François